

**CENTRE DES MUSIQUES ACTUELLES**  
**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2007**

L'an deux mille sept, le vingt sept juin, les associés du Centre des Musiques Actuelles, se sont réunis au siège social, situé à Valenciennes, sur la convocation faite d'une assemblée générale ordinaire.

**Ordre du jour :**

- présentation du rapport moral de l'activité 2006,
- présentation du rapport financier 2006,
- rapport du commissaire aux comptes,
- affectation du résultat,
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2006,
- présentation du budget prévisionnel 2008,
- questions diverses et variées.

Sont présents :

**Mr Patrick ROUSSIES – Président**  
**Mr Thomas CYBERTOWICZ – Trésorier**  
**Mr Jules Antoine ESCANDE – Secrétaire**  
**Mr Philippe FORT – Membre du Conseil d'Administration**  
**Mme Patricia GORKA – Membre du Conseil d'Administration**

Sont invités :

**Mr Christophe RIME – Directeur**  
**Mme Véronique VAN BELLE – Assistante de Direction**  
**Mr Patrick CHAVALLE – Commissaire aux Comptes**  
**Mr DENHEZ – Comptable chez A2C**

La feuille de présence est signée par les présents.

Le quorum est atteint.

\*\*\*\*\*

Le Président, Mr Patrick Roussies, donne la parole à Mr Christophe Rime, Directeur qui fait lecture du rapport moral de l'activité 2006.

Le Commissaire aux Comptes qui vérifie la validité et la sincérité des comptes fait son rapport financier et présente l'état des comptes 2006 qui sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

L'affectation du résultat : le résultat de l'exercice est excédentaire de 4552 € ; ce qui n'était pas arrivé depuis 6 ans. Ce résultat positif reflète une gestion saine de l'association, un équilibre des comptes, une maîtrise des dépenses et des subventions.

Le budget prévisionnel 2008, établi par le cabinet d'expertise comptable, est présenté par Mr Christophe Rime, il est soumis au vote, voté et adopté à l'unanimité.

Le poste du Président étant sortant, Mr Roussies présente sa candidature. Mr Roussies est élu à l'unanimité.

Assemblée Générale Ordinaire du CMA - 27/6/2007 - page 2/2



Assemblée Générale Ordinaire du CMA - 27/6/2007 - page 1/2

**CENTRE DES MUSIQUES ACTUELLES**

65, Avenue Desandrouin, 59300 Valenciennes

Tel. : 03 27 32 38 88 - Fax : 03 27 32 38 89

Web : [www.cma-music.org](http://www.cma-music.org) e-mail : [accueil@cma-music.org](mailto:accueil@cma-music.org)

Les statuts de l'association prévoient des représentants des élèves au Conseil d'Administration.

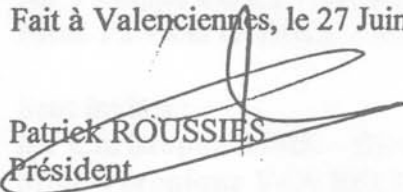
Le président accueille les candidatures des élèves suivants :

Messieurs LOISEAU Laurent (représentant élèves de la formation professionnelle électro),  
ETIENNE Arnaud (représentant élèves de la formation amateur), MERCHIER Maxime  
(représentant élèves de la formation professionnelle).

Le vote a lieu à main levée.

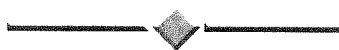
Monsieur LOISEAU Laurent: à l'unanimité,  
Monsieur ETIENNE Arnaud : à l'unanimité,  
Monsieur MERCHIER Maxime : à l'unanimité.

Fait à Valenciennes, le 27 Juin 2007 à 16h30,

  
Patriek ROUSSIES  
Président



*Association Centre des Musiques Actuelles*  
*C.M.A.*  
*65 avenue Désandrouin*  
*59300 VALENCIENNES*



*RAPPORTS DU COMMISSAIRE*  
*AUX COMPTES*  
*Exercice clos le 31 décembre 2006*

**Association Centre des Musiques Actuelles (C.M.A.)**

**65, avenue Désandrouin**

**59300 Valenciennes**

---

***RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

---

**Exercice clos le 31 décembre 2006**

---

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association Centre des Musiques Actuelles (C.M.A.), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,
- La justification de nos appréciations,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2) JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien fondé des méthodes comptables mentionnées ci-dessus et de la présentation qui en est faite.

Nous vous informons par ailleurs que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté notamment sur :

- la coupure d'exercice concernant les subventions et les produits,
- le rattachement des créances et des dettes à l'exercice de réalisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3) VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

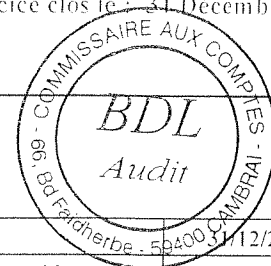
Fait à Valenciennes, le 11 juin 2007

**SELARL BDL AUDIT**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI



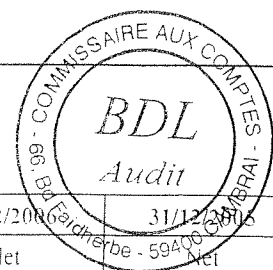
Patrick CHAVALLE  
Commissaire aux Comptes associé

## BILAN ACTIF



	31/12/2006		31/12/2005	
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	2 650	2 562	88	12
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	190 322	171 708	18 613	18 529
Autres immobilisations corporelles	26 269	23 001	3 268	4 255
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations	823		823	823
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	803		803	810
	220 867	197 272	23 596	24 430
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12		12	1 170
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	58 822		58 822	58 881
Autres créances	12 465		12 465	74 060
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	44 851		44 851	25 882
Charges constatées d'avance (3)				380
	116 150		116 150	160 372
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>337 017</b>	<b>197 272</b>	<b>139 746</b>	<b>184 801</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## BILAN PASSIF



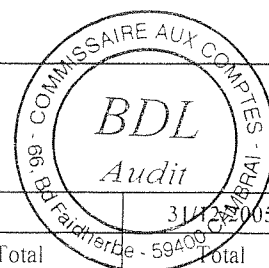
31/12/2000	31/12/2000
Net	Net

	31/12/2000	31/12/2000
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : )		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	- 176 218	- 168 801
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 552	- 7 417
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	- 171 665	- 176 218
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	41 572	49 416
Emprunts et dettes financières (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 500	66 552
Fournisseurs et comptes rattachés	56 929	52 519
Dettes fiscales et sociales	163 436	172 808
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 825	11 823
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	36 148	7 900
	311 411	361 019
Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>139 746</b>	<b>184 801</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		90 107
(1) Dont à moins d'un an (a)	309 911	204 359
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

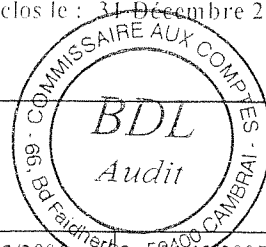


## COMPTE DE RESULTAT

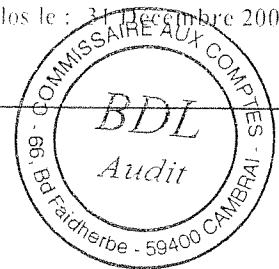


	31/12/2006		Total	Total
	France	Exportation		
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	268 054		268 054	239 583
<b>Chiffre d'affaires net</b>	268 054		268 054	239 583
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			240 402	260 510
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Autres produits			16	135
			508 472	500 228
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			93 849	91 825
Impôts, taxes et versements assimilés			19 519	17 223
Salaires et traitements			279 788	272 887
Charges sociales			111 946	109 265
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 414	10 729
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			14	111
			515 529	502 040
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			- 7 057	- 1 812
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
De participations (3)			245	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				220
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			245	220
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 381	400
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			1 381	400
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			- 1 136	- 181
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			- 8 193	- 1 992

## COMPTE DE RESULTAT (Suite)



	31/12/2006	31/12/2005
	Total	Total
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	15 284	6 901
Sur opérations en capital	1 690	4 721
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
	16 974	11 621
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	3 161	16 305
Sur opérations en capital	1 068	741
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	4 229	17 046
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	12 745	- 5 424
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
<b>Total des produits</b>	525 691	512 069
<b>Total des charges</b>	521 139	519 486
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	4 552	- 7 417
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.	14 697	4 672
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	1 890	12 548
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **1°) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Compte tenu du caractère peu significatif sur l'élaboration des états de synthèse annuels, la méthode dite "des composants" n'a pas été appliquée.

#### **2°) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.**

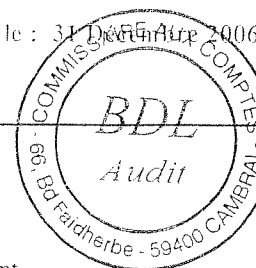
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### **3°) Stocks et en cours.**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré - premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.



Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

#### 4°) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur est inférieure à la valeur comptable.

#### 5°) Primes de remboursement des obligations.

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

#### 6°) Opérations en devises.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurant au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

#### 7°) Opérations à long terme.

Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux.

#### 8°) Présentation des comptes annuels.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

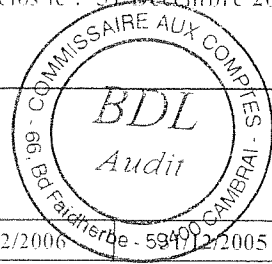
## DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2006	31/12/2005
PRODUITS CONSTATES AVANCE	36 148	7 900
TOTAL GENERAL	36 148	7 900

## DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/12/2006	31/12/2005
CHARGES CONSTATEES AVANCE		380
TOTAL GENERAL		380

## DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR



31/12/2006

Créances clients et comptes rattachés CLIENTS FACTURE A ETABLIR			
		945	51 042
	Total	945	51 042
Autres créances DIVERS PDTS A RECEVOIR		9 227	29 437
	Total	9 227	29 437
	TOTAL GENERAL	10 172	80 479

## DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2006

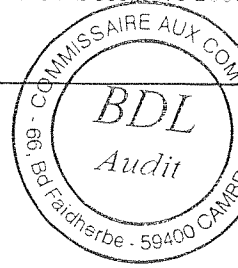
31/12/2005

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS			
		81	82
	Total	81	82
Dettes fiscales et sociales DETTES PROVIS.POUR CONGES ORGAN.SOCIA.CHARGES A PAY ETAT CHARGES A PAYER		9 282	9 429
		4 281	3 795
		2 118	1 869
	Total	15 681	15 093
Autres dettes DIVERS CHARGES A PAYER		11 825	11 823
	Total	11 825	11 823
	TOTAL GENERAL	27 587	26 999

## FONDS COMMERCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 19)

Eléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Total					

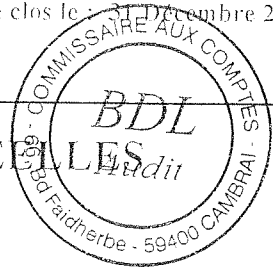


## CREDIT BAIL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 53)

Postes du bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
<b>Total</b>						

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
<b>Total</b>						



DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REÇUES

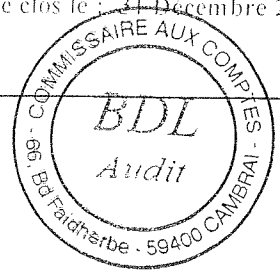
(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-8)

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>			

5

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Articles 24-9 et 24-16)



Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
INDEMNITE DEPART EN RETRAITE	11 445
Total (1)	11 445

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Total (2)	

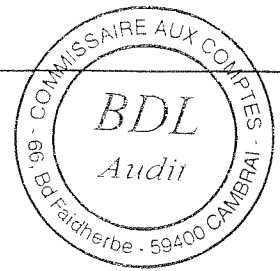
(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
Total	



## EFFECTIF MOYEN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)



	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers	9	
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>0</b>

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-12)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice

## LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-11)

Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos

<b>A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b> 1 - Filiales ( plus de 50% du capital détenu) 2 - Participations (de 10 à 50% du capital détenu)		
<b>B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b> 1 - Filiales non reprises en A : a) françaises b) étrangères 2 - Participations non reprises en A : a) françaises b) étrangères		

**Association Centre des Musiques Actuelles (C.M.A.)**

**65, avenue Désandrouin**

**59300 Valenciennes**

---

***RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

---

**Exercice clos le 31 décembre 2006**

---

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées dont nous avons été avisés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 15 des statuts, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

CONVENTION CONCLUE AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT  
L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention avec la ville de VALENCIENNES :

Personne concernée : Patrick ROUSSIES, Président du C.M.A. et  
Conseiller municipal délégué

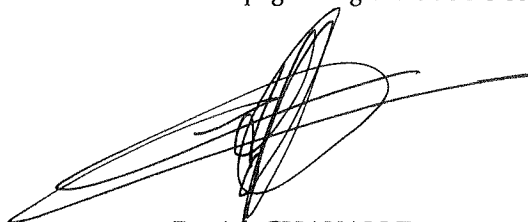
Dans le cadre de la convention de financement du C.M.A., la ville de VALENCIENNES a versé en 2006 à l'association C.M.A. une subvention globale d'un montant de 40 000 €. Elle s'élevait à 55 000 € en 2005, suite à un versement exceptionnel de 15 000 € supplémentaire.

Aucune autre convention n'a été portée à notre connaissance.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Valenciennes, le 11 juin 2007

**SELARL BDL AUDIT**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI



Patrick CHAVALLE  
Commissaire aux Comptes associé